



2023



Mairie de Murray

1 route de la Ferrière, 37370 Murray

02 47 56 30 51- mairie@murray37.fr

Ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 09:00 - 12:30

Samedi (semaines impaires) 09:00 - 12:00

SOMMAIRE

PAGE 3 : Mot du Maire

PAGE 4 : État civil

PAGE 5 : Le parcours de citoyenneté

PAGE 6 : Budget

PAGE 7 : Honneur aux Médaillés et l'Assemblée du village

PAGE 8 : Intervillage

PAGE 9 : Cyclisme, championnat régional cyclisme et cyclo cross

PAGE 10 : Repas des Anciens 2023 et Chorale

PAGE 11 : Travaux 2023

PAGE 12 : la Fibre

PAGE 13 : Travaux 2024

PAGE 14 : Cérémonies et commémorations

PAGE 15 : École de Marray, Écoles du RPI et Association des Parents d'Élèves

PAGE 16 : Marché des Producteurs et Transport Solidaire

PAGE 17 : Bibliothèque

PAGE 18 : Comité des fêtes

PAGE 19 : Chemins de Randonnées et le PtiBarPerdu

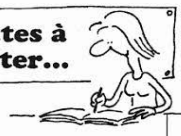
PAGE 20 : les Sapeurs Pompiers du Val de Dême

PAGE 21 : le Recensement des Habitants

PAGE 22 à 24 : Encarts Publicitaires

2024

dates à noter...



13 janvier 15H00 : Vœux à la Salle des Fêtes

17 février : Karaoké

05 mai : Assemblée du village

22 juin : Fête de la musique

20 juillet : Intervillage et feu d'artifice à CHEMILLE

07 septembre : Concours de pétanque

07 décembre : Repas des aînés



L'équipe de rédaction de ce bulletin : Philippe CAPON, Gilles BOUTILLIER, Thierry DE GAVELLE, Bernadette LASSUS, Émilie RICHARD.

La réalisation : Antoine DERUMIGNY, Émilie RICHARD

Photographies : Jean-Marc BENOIT

MOT DU MAIRE

Philippe CAPON - Maire de MARRAY



Après les années 2020 et 2021 marquées par la pandémie, la crise économique débutée en 2022 s'est malheureusement poursuivie durant cette année 2023. Le pouvoir d'achat ne cesse de baisser. Les augmentations de prix sont malheureusement restées trop nombreuses et rythment désormais notre vie quotidienne qu'elles impactent directement.

Si cette inflation galopante concerne nos budgets familiaux, elle touche également le budget communal.

Le conseil municipal de MARRAY, depuis ces dernières années, n'a pas augmenté la fiscalité communale. Pourtant les impôts fonciers et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmentent du fait de modalités de calcul complexes et d'une augmentation de 7,10 % des bases de taux d'imposition décidées par l'état...

Heureusement en 2023 les festivités se sont poursuivies et même développées sur notre commune. En effet nous avons accueillis deux évènements sportifs majeurs : une épreuve du championnat régional cycliste contre la montre en juillet et le cyclo-cross départemental en octobre. Ces deux manifestations se sont déroulées en plus de nos festivités habituelles : l'Assemblée du village, la fête de la musique, l'Inter-

village et le feu d'artifice, le concours de pétanque, un karaoké, le repas des aînés, des concerts à notre bar associatif « le PtiBarPerdu », notre marché mensuel de producteurs, la chorale de MARRAY, des animations à notre bibliothèque municipale, l'entretien de nos chemins de randonnée qui bénéficieront prochainement d'un nouveau balisage...

Nous avons annoncé l'arrivée de la fibre dans notre commune durant cette année 2023, c'est globalement chose faite !

Je tiens à souligner que tous ces évènements ont pu se tenir grâce à l'engagement de nos associations et de bénévoles, que je tiens à remercier pour leur engagement.

L'année 2024 nous permettra de continuer nos actions et animations en nous mobilisant toutes et tous pour la vie de notre village. MARRAY où il fait bon vivre mais où le vivre ensemble doit se faire avec une certaine tolérance et dans le respect des autres.

« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse ».

Je souhaite à toutes et tous, enfants, parents, grands parents de belles fêtes de fin d'année !

INFORMATIONS DIVERSES

**Communauté de commune GATINE RACAN
02 47 29 81 00 <http://gatine-racan.fr>**

EAU - STGS : 09 69 32 69 33

ELECTRICITE - ENEDIS : 09 72 67 50 37



NAISSANCE

27 Janvier	Alban MARTIN
15 Mars	Hana CHEVESSIER
11 Avril	Alessio BURÉ ACOGUÉ
15 Avril	Nawell SOUABNI
27 AVril	Louisa MARPAULT GUILLIER
4 AOÛt	Anélia NAVEAU
11 AOÛt	Lana DUPEUX



MARIAGE

2023

09 Septembre Mr CORMERY Olivier et Mme SAM Bunneng



DECES

06 Juillet Mme PELLARDY Josiane
12 Novembre Mme GARCIA Nathalie

Le parcours de citoyenneté

Le Recensement

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO », (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>).

Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.



Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



Etape suivante du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous recevrez votre convocation environ 1 an après la date de votre recensement (Le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile, soit par déplacement soit, lorsque la mairie le propose, par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO »).

En règle générale, la journée dure 7h30.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).

Le service national universel (SNU)

Le Service national universel (SNU) est un projet de société visant à favoriser le sentiment d'unité nationale autour des valeurs communes de citoyenneté, d'engagement et de cohésion sociale.

Il comprend trois phases :

Phase 1 du SNU : séjour de cohésion pour des jeunes de 15 à 17 ans (12 jours en internat)

Lors du séjour est intégrée la journée défense et mémoire nationales (JDM) consacrée à la découverte du monde de la défense et des armées.

Phase 2 du SNU : la mission d'intérêt général (MIG) pour des jeunes de 16 à 17 ans (84 heures ou 2 semaines)

Phase 3 du SNU : engagement volontaire de 16 à 25 ans (3 mois à 1 an)

Il s'agit notamment de la possibilité de s'engager dans les armées (active ou réserve) ou dans une mission de service civique. Les jeunes éloignés de l'emploi peuvent aussi s'orienter vers le Service militaire adapté ou le Service militaire volontaire.

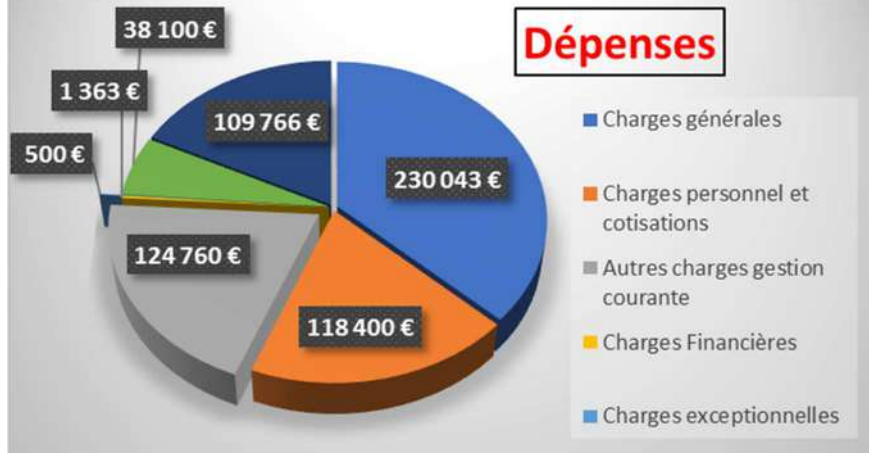
Pour en savoir plu : -<https://www.snu.gouv.fr/>

-Site des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/>



BUDGET FONCTIONNEMENT 2023

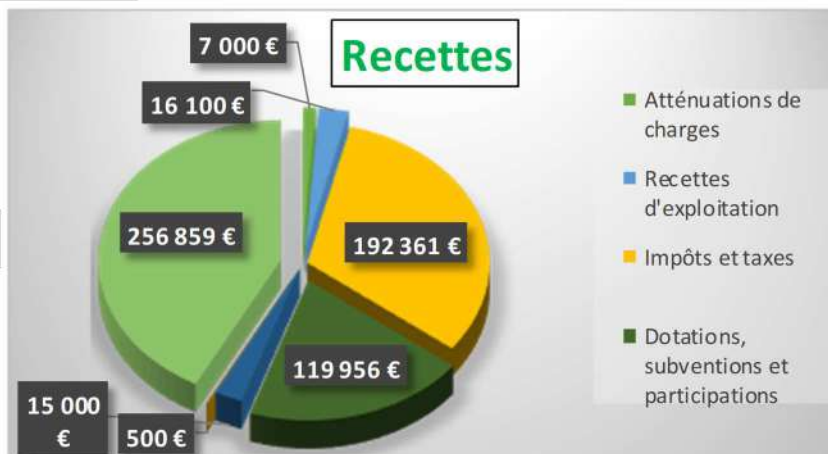
Dépenses



Total **Dépenses** : 607 275.63€

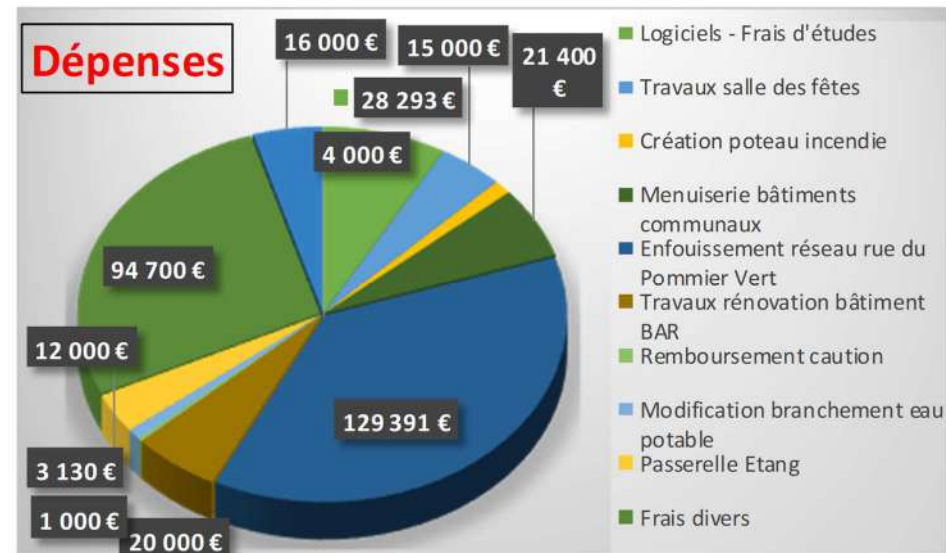
Total **Recettes** : 607 275.63€

Recettes



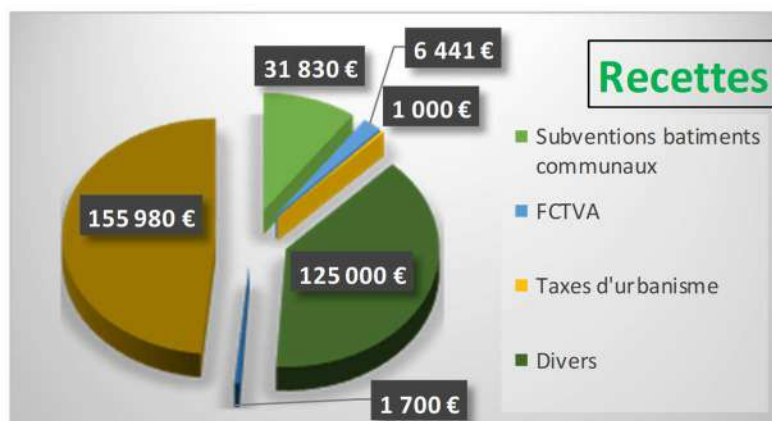
BUDGET INVESTISSEMENT 2023

Dépenses



Total **Dépenses et Recettes** :
322 013 €

Recettes



Taux d'imposition 2022 = Taux d'imposition 2023 :

Taxe Foncière Bâti : 32.47 %
(dont 16.48 % taux département)

Taxe Foncière Non Bâti : 38.98 %

Le conseil municipal a conservé les mêmes taux depuis 2016.

HONNEURS AUX MÉDAILLÉS

Ianek KOCHER titre de Maître Artisan d'Art remis, le 31-01-2023



Marcel LECLERC médaille honoraire d'adjoint au maire, il a exercé 29 ans de fonctions électives au sein de la commune.



L'ASSEMBLÉE DU VILLAGE

Depuis 2 ans, l'Assemblée de Marray a lieu en mai. Cette année encore elle a bénéficié d'un temps radieux pour accueillir les nombreux exposants sur la brocante. Plusieurs temps musicaux ont ponctué cette journée : en fin de matinée, le jazz Band de St Pierre des Corps et dans l'après midi la fanfare de rue de Chanceaux sur Choisille et la chorale «Marraysiens en chœur ». Comme pour toutes les animations, merci aux nombreux bénévoles présents ainsi qu'au Comité des Fêtes. Pour 2024, l'Assemblée aura lieu le dimanche 5 mai





INTERVILLAGE 2023



Le 15 juillet 2023 s'est déroulée la 2eme édition Intervillage réunissant les communes du Val de Dême, Chemillé sur Dême, Épeigné sur Dême et Marray. L'intervillage a eu lieu cette année à Marray. Le Comité des Fêtes de Marray a composé une série de jeux tous aussi originaux les uns que les autres . Ce sont en tout 7 équipes qui se sont affrontées dans une belle ambiance réunissant les plus jeunes aux plus anciens.

C'est finalement, l'équipe de l'APE qui a remporté cette édition lors de l'épreuve du tir à la corde contre l'équipe de Marray. Après cette journée ludique et sportive, les équipes se sont retrouvées auprès des stands de restauration, avant le traditionnel feu d'artifice.

En 2024, l'intervillage devrait se dérouler à Chemillé sur Dême.





Le cyclisme renaît à Marray

Le 14 juillet, dans le cadre du championnat régional de cyclisme, la course contre la montre entre La Ferrière et Nouzilly a traversé Marray et ce grâce à la présence d'une vingtaine de bénévoles marraysiens comme signaleurs. Le dimanche 29 octobre s'est déroulé le 1er cyclo-cross de Marray, support des championnats départementaux organisé par l'Us St Pierre des Corps cyclisme. Plus de 200 participants se sont élancés sur le parcours d'environ 2kms. Encore une belle journée sportive !



Journée de nos aînés le samedi 2 décembre

Ainsi s'est déroulée notre traditionnelle journée consacrée à nos aînés à partir 60 ans, organisée dans la salle des fêtes du Moulin du Buis, décorée aux couleurs rose et or par les membres de la commission dédiée.

Le repas était préparé et servi par l'équipe de Mme AVESNE (CGN Traiteur Gourmet à St Paterne Racan), dans une ambiance toujours très conviviale. Merci à tous.

Mickael BERTEAUX (animateur et DJ Marraysien) et la chorale « Marraysiens en cœur » d'Angélique BERTEAUX animaient avec de magnifiques chants de

Noël et une musique toute en gaieté.

Beaucoup ont dansé.

Très conviviale, la journée s'est terminée tard.

Les repas étaient offerts par la mairie aux 70 ans et plus, à 50 % de 60 à 69 ans, et payants pour tous les autres, en accord avec le Trésor Public.



Nous remercions du fond du cœur la commission composée de Philippe CAPON, Gilles BOUTILLIER, Thierry DE GAVELLE, Monique et Pascal FELIX, Martine DELANGHE et Pascal VERHEYE, Coraly SAINTON, Anne-Marie et Bernard BONNIN, Agnès DE GAVELLE, Sylvie ROY, Marie-Pierre HEBBINCKUYS.

Les colis de Noël ont été distribués aux 70 ans et plus en résidence principale à Marray.

Chorale :

De gauche à droite : (Notre DJ Mickaël) Emmanuel, Guy, Jean-Marc, Coraly, Stéphanie, Marie-Claude, Myriam, Clothilde (Martine qui était absente ce jour)

Notre chorale « Marraysiens en cœur » vient de fêter sa première année d'existence. Nous avons commencé à 6, où enfants et adultes s'étaient réunis pour offrir des moments chaleureux à travers le chant. Nous sommes à présent une troupe de 10 choristes ! Majoritairement de Marray, mais venant également de Chemillé sur Dême et La Ferrière. La chorale est ouverte à tous, dès que l'enfant sait lire. Aucun niveau n'est requis : même si vos amis disent que vous chantez comme une casserole, vous êtes les bienvenus ! Notre but est de

passer de bons moments lors des répétitions et communiquer notre joie et notre bonne humeur lors de nos prestations. Je tiens à remercier tous les choristes pour leur investissement quotidien et leur bonne humeur. C'est ensemble que cette chorale vit.

Nous remercions nos aînés Marraysiens pour leur accueil lors du repas des Aînés le 2 Décembre 2023.

Nous avons interprété des chants de Noël dans notre belle église Marraysienne le vendredi 15 décembre 2023 pour la seconde fois et remercions encore la Mairie de nous donner l'opportunité de chanter dans notre Eglise. Nous avons la chance d'être accompagnés de Yoann, guitariste, Oxana, musicienne de Cymbalum et Mickaël, notre DJ. Nous les remercions sincèrement de leur présence.

Nous avons été également contactés par l'EPHAD de Notre-Dame-D'Oé qui nous a demandé de nous produire le jeudi 21 décembre pour partager avec les résidents quelques chants de Noël.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez rejoindre la Chorale pour la prochaine manifestation : l'Assemblée du Village. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Angélique Berteaux (mon numéro si vous désirez intégrer la Chorale : 06.25.61.26.79)



TRAVAUX 2023

RÉDUCTION DE LA VITESSE:

Face aux vitesses importantes constatées, après une étude conjointe avec le service route du conseil départemental et le conseil municipal, après une concertation avec les habitants de ce secteur, deux dos d'âne ont été implantés, afin de réduire la vitesse (limitée à 30 KM/H sur cette partie) des véhicules sur la RD 54 traversant MARRAY.



SÉCURISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE - ARRÊT BUS

Afin de garantir la sécurisation du transport scolaire et après plus d'un an d'étude avec les services du département et de la région Centre Val de Loire, le conseil municipal a pris la décision d'implanter un arrêt bus "en écluse". Lors de l'arrêt du bus la circulation est arrêtée dans les deux sens afin de permettre la montée et la descente des jeunes et moins jeunes en toute sécurité. Quelques minutes de patience sont nécessaires lors de l'arrêt du bus mais il en va de la sécurité de toutes et de tous en particulier de nos enfants.

Un abri bus sera prochainement implanté pour finaliser ces travaux.

PASSERELLE

La passerelle en bois enjambant la DEME sur le bord de notre étang communal présentant des risques pour la sécurité, après plus de 20 ans de service, a été remplacée par une passerelle métal/bois permettant à toutes et tous de profiter de ce bel endroit.

SÉCURISATION ÉLECTRIQUE DE LA RUE DU POMMIER VERT

L'état des infrastructures électriques de la rue du Pommier vert depuis la RD 54 face au cimetière jusqu'à la sortie de MARRAY en direction de BEAUMONT LA RONCE posait des problèmes de sécurité, poteaux électriques en métal, lampadaires anciens... Des travaux importants ont donc été effectués. L'ensemble du réseau électrique, téléphonique et fibre a été enterré, de nouveaux lampadaires led ont été mis en place. Ces travaux importants ont engendré des gênes plus ou moins longues mais ils étaient indispensables et auront permis de redonner à la rue du pommier vert une apparence nouvelle.



CURAGE DES FOSSÉS

La commune de MARRAY compte une trentaine de kilomètres de fossés. Le conseil municipal a décidé de procéder régulièrement à l'entretien des fossés. En 2022 et 2023 des travaux de curage ont été effectués sur le NORD de la commune.

TRAVAUX DU SIAEP

Le syndicat intercommunal (sur 6 communes) gère le pompage, le traitement, le stockage et la distribution de l'eau potable jusqu'à vos compteurs. Le SIAEP porte une attention particulière à la qualité sanitaire de l'eau potable. Certains tuyaux PVC vieillissent mal et se dégradent. Suite à des analyses de l'ARS en 2022, 2,5 kms de ces tuyaux ont été changés au sud de notre commune. Cette année 4 kms seront remplacés sur le NORD de MARRAY avec des travaux importants qui se dérouleront jusqu'à l'été 2024 pour un coût de 400 000 euros financé à 60% par le département et l'agence de l'eau, le reste étant à la charge du syndicat. Merci pour votre patience durant ces travaux et je vous serais gré de signaler toute fuite d'eau que vous constaterez sur votre commune au numéro figurant sur votre facture.

Merci pour votre compréhension et votre coopération !

Le président du SIAEP



La fibre est arrivée à MARRAY

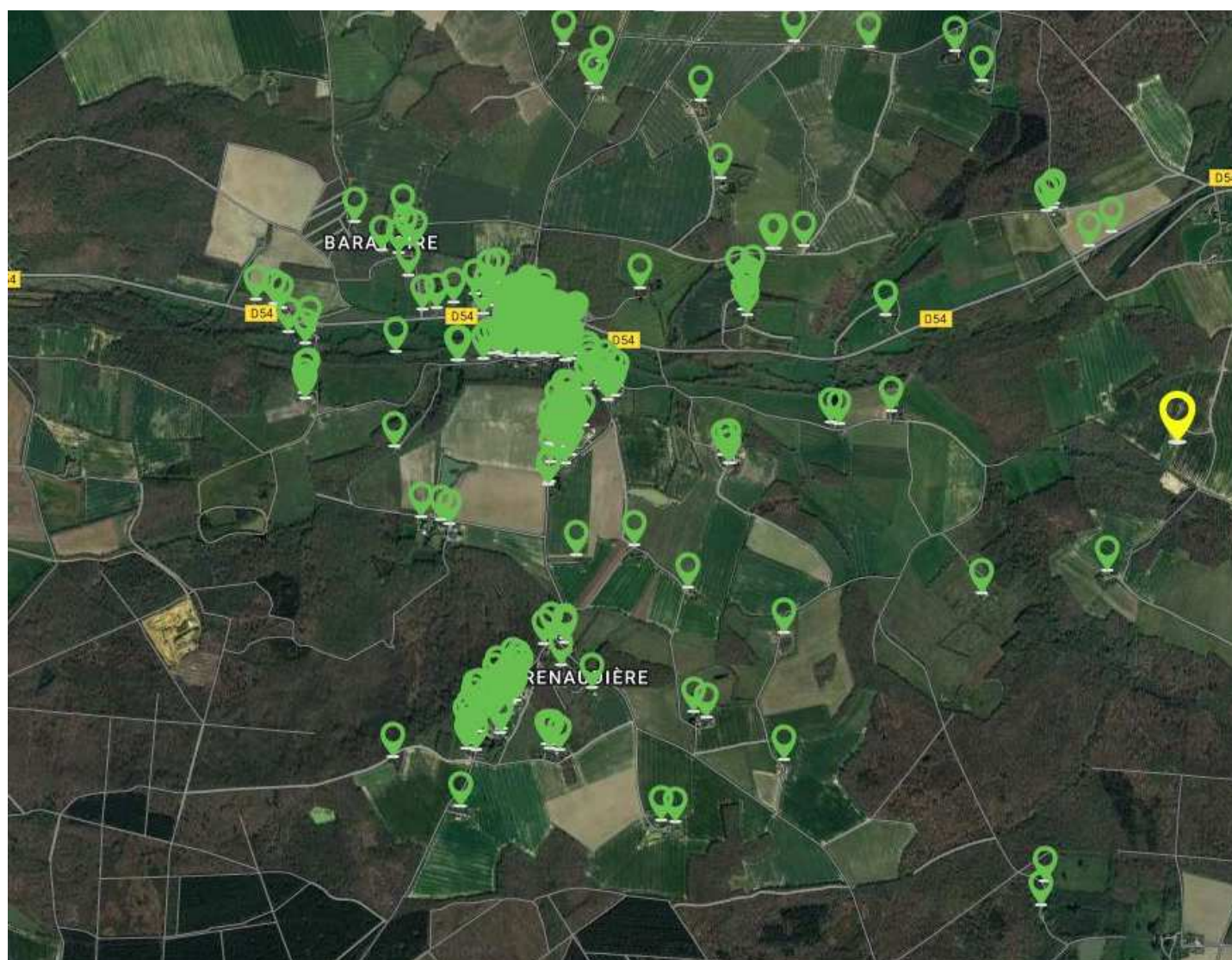
Comme nous l'avions annoncé lors des vœux en janvier 2023 la fibre est arrivée sur notre commune en début d'année pour le centre bourg et depuis la rentrée de septembre pour le lotissement (avec quelques problèmes néanmoins) et la plupart des lieux dits de la commune (la Renaudière, Goulvent, Nambray...)

Il reste néanmoins des endroits isolés où l'installation de la fibre peut poser problème en particulier pour les adresses ne possédant pas de ligne téléphonique fixe. Nous vous rappelons ci-dessous le mode opératoire pour avoir la fibre chez soi.

Se connecter sur le site Val de Loire Fibre <https://www.valdeloirefibre.fr>, puis particulier, vous arrivez sur une vue satellite de MARRAY, rechercher son adresse en cliquant sur les logos colorés qui font état d'avancement des déploiements dans votre quartier

- Logo vert - Votre logement est raccordable.
- Logo Jaune La fibre est déployée. Vous serez raccordable prochainement.
- Logo orange Les travaux sont en cours.

Ensuite contacter un opérateur de votre choix en mesure d'installer la fibre. Si aucun logo coloré n'apparaît prendre contact avec val de loire fibre par le formulaire du site.





TRAVAUX prévus en 2024

Renaturation de la cour arrière de l'école coté rue du Pommier Vert par le retrait du bitume et création d'espaces potagers et floraux avec récupération de l'eau de pluie, projet mené avec la directrice de l'école et dans le cadre d'une charte participative...

Réfection de la toiture de la bibliothèque municipale phase 1

Sur la place (où se tient notre marché en période estivale), première phase de travaux concernant la place qui consisteront à détruite les wc actuels extérieurs et la création d'un WC PMR (personne à mobilité réduite) accessible de l'extérieur.

Ouverture d'une concertation dans le cadre de la sécurisation du déplacement des piétons et des enfants entre l'arrêt de bus et l'école comprenant la circulation rue chaude, rue du pommier vert, rue du petit pont, rue du commerce, afin d'aboutir à la mise en place d'un plan de circulation sur le centre bourg. Une concertation sera également ouverte sur le centre bourg sur les différents aménagements envisagés pour l'avenir en plusieurs phases donc sur plusieurs années.

Plan pluri annuel d'entretien et de réfection des voies communales prenant en compte divers points sensibles en donnant, sur le bourg de MARRAY une priorité au déplacement piétons avec la volonté de réduire la vitesse trop importante des véhicules...

Limitation de la circulation des poids lourds dans le centre bourg par l'ouverture de la route de l'axe MARRAY route Saint Laurent en Gâtines aux poids lourds (en cours de négociation)

RADAR PÉDAGOGIQUE : Co-financement avec le Conseil Départemental de l'achat d'un radar-pédagogique mobile.

Tous ces travaux (dont la liste n'est pas exhaustive) ne pourront se faire que dans le cadre d'un équilibre budgétaire contraint...



Journée nationale du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, les derniers représentants du III^{ème} Reich acceptent à Berlin la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées. Cette reddition, célébrée le 9 mai en URSS en raison du décalage horaire et déjà signée une première fois le 7 mai à Reims, ne marque pas pour autant la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale, le Japon continuant la lutte jusqu'au 2 septembre. Elle entérine par contre bien la victoire militaire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme. Elle permet aussi d'affirmer publiquement la résurrection de la France, reconnue parmi les vainqueurs et représentée à Berlin par le général de Lattre de Tassigny.

Plus d'info. Sur : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

La journée commémorative du 11 novembre.

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures. Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. L'armistice



signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).



Suite à l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français au lycée Gambetta d'Arras, une minute de silence a été observée en sa mémoire le **lundi 16 octobre à 12h00** sur la place de la mairie.

Une année sportive à l'école du Pommier Vert

Cette année, les écoles du RPI ont choisi le thème du sport. Golf, lutte, athlétisme, football, vélo, natation et d'autres encore seront pratiqués par les élèves de l'école du pommier vert. Ils découvrent également l'existence et les règles de certains sports en classe lors des dictées quotidiennes.

C'est dans ce cadre que nous avons reçu l'athlète Sébastien Barc, champion paralympique. Un excellent moment de partage et une belle leçon de vie pour les élèves qui ont pu poser leurs questions sur le sport et le handicap... Avec la fierté d'avoir touché une vraie médaille d'or olympique !

Ce n'est pas en courant mais en marchant que cette année encore, nous allons vers la forêt passer des après-midis auprès des arbres qui nous offrent leur ombre, un abris en cas de petite pluie, ainsi que le spectacle des saisons. Ces moments d'apprentissages en plein air sont toujours autant appréciés !

Nous espérons pouvoir faire une nouvelle émission de web radio en avril pour vous raconter toutes nos aventures de cette année scolaire !



Ecoles du R.P.I.



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de la Vallée de la Dême regroupe les communes de Chemillé sur Dême, Marray et La Ferrière.

Depuis la rentrée en septembre

2023, 117 élèves sont accueillis dans 5 classes réparties sur les 3 communes.

Les maternelles et les CP sont accueillis dans deux classes à Chemillé.

À la Ferrière, ce sont deux classes de double niveau qui accueillent les CE1/CE2 et les CE2/CM1.

L'école de MARRAY accueille la classe des CM1/CM2.

Les 3 communes, dans le cadre du syndicat scolaire, continuent de proposer et gérer les services périscolaires :

- Le service de transport assurant la navette entre les 3 communes.
- Un service de garderie dans chacune des trois écoles.
- Des cantines dans chacune des 3 écoles.

A La Ferrière, les plats sont préparés par une société de restauration puis réchauffés et servis sur place par le personnel du syndicat scolaire.

À Marray et Chemillé sur Dême, les menus sont élaborés sur place par le personnel du syndicat. Depuis plusieurs années, les communes et le syndicat scolaire attachent une grande importance à proposer des produits issus des producteurs locaux. Cet attachement est renforcé par le fait que les services de restauration doivent désormais respecter les critères fixés par l'État dans le cadre de la loi EGAlim, avec 50% de produits labellisés proposés dans les menus, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Le choix d'habiter et de vivre en zone rurale est un engagement qui doit se traduire par la scolarisation des enfants dans les écoles du Regroupement Pédagogique

Intercommunal de la Vallée de la Dême. Cela est important pour nos écoles et nos villages.

Philippe CAPON Maire de Marray



L'APE

L'Association des Parents d'Elèves est composée de bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien-être des enfants de l'école. Ils offrent de leur temps pour mettre en place des actions dont les bénéfices sont ensuite reversés aux différents projets de l'école. L'année dernière fut une très belle année : grâce à votre aide, matérielle et financière, nous avons récoltés des bénéfices nous permettant de contribuer aux projets scolaires des enfants. Nous en profitons également pour vous remercier de vos commandes de Chocolat. Avec un changement de prestataire, cette opération fut un succès et les commandes nombreuses.

Comment agissons-nous ?

En récoltant des fonds (vente de madeleines Bijou, chocolats, sapins de Noël ...) qui sont ensuite reversés à l'école pour la réalisation de projets et/ou l'achat de matériel ;

En créant du lien entre les enfants ;

En faisant vivre nos villages (événements festifs : marchés de Noël, kermesse, ...)

Vous avez des idées et/ou un peu de temps ? Venez rejoindre la team de l'APE. Que votre aide soit ponctuelle ou régulière, nous comptons sur vous pour nos enfants. Nous avons beaucoup d'idées et de nouveautés à proposer mais manquons de bras. Plus nous serons nombreux, plus les créneaux de participation seront courts.

L'APE c'est VOUS + NOUS !

Ci-dessous la composition du bureau : c'est la même que l'année dernière. Nous accueillons Caroline, qui succède à notre ancienne trésorière adjointe.



Marché des Producteurs

Chaque 4ème vendredi de chaque mois, les producteurs et créateurs locaux se retrouvent sur le marché de Marray.

Nous vous rappelons l'importance de ces moments mensuels. En assistant régulièrement à ces marchés, non seulement nous avons accès à une variété de produits frais et de qualité, mais nous contribuons également à la promotion de notre économie locale. Chaque achat que nous faisons sur ces marchés est un geste concret pour soutenir les producteurs et artisans de notre région, garantissant ainsi leur activité et leur développement continu. En venant nombreux chaque 4ème vendredi du mois, nous renforçons la présence de ce marché, encourageons de nouveaux exposants à s'y joindre et maintenons cette tradition vivante et dynamique au cœur de notre communauté.

Nous souhaitons remercier tous les producteurs et créateurs pour leurs présences. Cette année, lors de la ferme expo, La Petite Fabrique Hermitoise, présente sur le marché de Marray, a reçu le Trophée des Territoires du Castelrenaudais dans la catégorie Innovation au service du territoire.



INFOS PRATIQUES SOCIALES...

Ces services Communautaires sont accessibles aux habitants (es) de MARRAY

L'association **Solidarité Neuillé-Neuvy**, en partenariat avec la **Banque Alimentaire de Touraine**, apporte une aide alimentaire ponctuelle aux personnes qui connaissent des difficultés. 2 distributions par mois au local de Neuillé-Pont-Pierre **07 68 45 65 40**

Le centre des **Les Restos du Cœur** de Neuillé-Pont-Pierre est ouvert tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.

02 47 24 36 53

L'épicerie solidaire **ÉPISE** de Saint-Paterne-Racan accueille les familles rencontrant des difficultés financières passagères. **0247408018**

Le Point Information Jeunesse (PIJ), lieu d'information de proximité pour les jeunes a pour finalité de favoriser l'autonomie des jeunes par un meilleur accès à l'information. Chaque mardi une permanence d'écoute gratuite est proposée sans rendez-vous pour les jeunes comme pour leurs parents de 15H30 à 18H30 - **07 49 14 67 09**.

Les **ALSH** de Beaumont-Louestault et de NEUVY le ROI accueillent vos enfants le mercredi et les vacances scolaires ALSH de BEAUMONT LOUESTAULT **06 77 48 32 65** bonjourlarecre@live.fr - www.bonjourlarecre.fr - ALSH de NEUVY LE ROI **06 78 14 42 91** - al.neuvelyroi@charlotte3c.fr.

Espace de parents Neuillé-Pont-Pierre anonyme et gratuit **07 49 88 60 12** - parentalite@gatine-racan.fr Inventer et Construire sa propre manière d'être parents, les conseiller pour l'éducation de leurs enfants...

FRANCE VICTIMES INDRE ET LOIRE - vous avez été victimes de vols, violences, viols, agressions...Entretien gratuit et confidentiel **02 47 66 87 33** ou francevictimes37@gmail.com

Le transport solidaire par Familles Rurales

En milieu rural, quand il est question de mobilité, c'est souvent la solidarité qui prime !

Familles Rurales 37 met en place sur la communauté de communes un transport solidaire permettant aux personnes ne pouvant se véhiculer par elles-mêmes de pouvoir aller à leurs rendez-vous médicaux, participer à des temps de loisirs, aller voir leurs proches, aller faire ses démarches administratives, etc. Tout cela par l'appui de bénévoles conducteurs disponibles et solidaires du territoire.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE
ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES CONDUCTEURS OCCASIONNELS

Envie de donner du temps ?

Envie de s'inscrire dans un projet d'entraide et créateur de lien social ?

Permettre à ses voisins non véhiculés de se déplacer pour :

Indemnité de 0,32€ / km parcouru versée par la personne transportée

RDV médicaux

Prendre le train ou le bus

Voir ses proches

RDV liés à l'emploi

Faire ses courses

RDV administratifs

Plus d'informations au 07 66 52 68 91
mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org

Ces demandes de transports répondent à des besoins ponctuels, et la personne bénéficiaire de ce dispositif indemnise le conducteur bénévole à hauteur de 0.32 euros pour chaque kilomètre parcouru par le bénévole.

Afin que ce projet continue de se développer et pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes, nous recherchons toujours des personnes souhaitant s'investir comme bénévole, voulant être disponible et souhaitant faire vivre le coopération et l'entraide dans nos communes. Ce bénévolat se greffe aux disponibilités des personnes et est assuré par le contrat d'assurance de Familles Rurales.

Si vous êtes intéressés pour devenir bénévole-conducteur ou habitant bénéficiaire de ce dispositif de transport solidaire, vous pouvez nous joindre au 07 66 52 68 91 ou à mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org.

N'hésitez pas à vous renseigner pour faire vivre l'entraide et la solidarité dans nos communes.

La Bibliothèque Municipale de Marray c'est :

2 500 documents (romans, documentaires, bandes dessinées, albums, DVD...) avec des nouveautés au minimum trois fois dans l'année
6 à 7 heures d'ouverture hebdomadaire
Des tarifs accessibles (6€ pour les adultes, gratuit pour les enfants)
Des animations variées (heure du conte, ateliers créatifs, expositions, animations jeux...)
Des accueils de groupes (classe de l'école de Marray)
Une équipe de bénévoles et une bibliothécaire professionnelle

Le réseau des bibliothèques de Gâtine-Racan

La bibliothèque de Marray participe au réseau des bibliothèques de Gâtine-Racan. Empruntez et retournez vos documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau : à Marray mais aussi à Bueil-en-Touraine, Chemillé-sur-Dême, Neuvy-le-Roi, Rouziers-de-Touraine, Saint-Antoine-du-Rocher, Saint-Paterne-Racan, Saint-Christophe-sur-le-Nais et Sonzay.

1 carte unique pour 9 bibliothèques

Mêmes conditions d'inscription, mêmes tarifs

1 catalogue commun consultable sur internet : <http://ccracan.bibli.fr/opac>

Portail de ressources numériques Nom@de

Nom@de, c'est un dispositif départemental auquel les bibliothèques du réseau Gâtine-Racan ont adhéré afin d'offrir aux usagers l'accès à des films en streaming, à des livres numériques mais aussi à des modules d'apprentissage de langues, du code de la route... Un espace spécifique est dédié aux enfants afin de leur permettre de visionner des contenus adaptés.

Pour y accéder, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire à la bibliothèque puis d'aller sur le site dédié : <http://nomade.mediatheques.fr>.

N'hésitez pas à passer à la bibliothèque de Marray afin de vous faire aider dans cette démarche.

A vos agendas : une présentation du portail Nom@de aura lieu le **mardi 20 février** à 18h30 à la bibliothèque.



Bibliothèque du Pommier Vert

Informations pratiques

Bibliothèque du Pommier Vert de Marray,
 14 rue du Pommier Vert 37370 MARRAY

Suivez l'actualité de la bibliothèque sur la page Facebook ou sur le blog de la commune.

En 2024, plusieurs animations sont au programme :
des heures du conte (1,2,3 raconte-moi), des partages de lectures, des animations jeux (jeux vidéo, jeux de société), des ateliers créatifs...

Horaires d'Hiver

LUNDI : 16h-18h
 MERCREDI : 16h-18h
 VENDREDI : 16h-**18h**



FETE DE LA MUSIQUE 2023



Clap de fin pour cette année 2023 pour le Comité des Fêtes de Marray

Au programme de cette année passée :

L'assemblée du village garnie de ses exposants pour le vide-grenier annuel. Les différentes animations de la journée ont permis à de nombreuses personnes de se retrouver et de partager leurs loisirs (randonnées VTT, randonnées pédestres, chorale, groupe de musique, animations enfants...). Toute cette journée s'est déroulée avec l'entente des associations du village (Association des Parents d'Élèves, le Comité des Fêtes de Marray, la Mairie et le PtiBarPerdu).

S'en est suivie la célèbre Fête de la Musique le 18 Juin avec toujours autant de visiteurs et de visages souriants se baladant dans les rues tout en profitant d'une bonne assiette de jambon braisé accompagnée de ses frites fraîches en admirant la trentaine de groupes situés aux quatre coins du village. Encore une belle année musicale pour le Comité des Fêtes de Marray !



Inter villages : Moment festif, sportif et compétitif en ce 15 Juillet où l'APE et le Comité des Fêtes se sont entendus. La journée était programmée de manière que les 5 villages voisins s'affrontent dans des jeux d'adresse, de mémoire, des parcours sportifs. L'esprit d'équipe était au rendez-vous !

Ce moment joyeux a été clôturé par le tirage du feu d'artifice offert par la commune.

Comme chaque année, pour clore le calendrier d'animations, le Concours de Pétanque s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur le 2 Septembre, au terrain de jeux, le trophée est de nouveau remis en jeu l'an prochain, telle est la coutume Marrayenne. Le Président tient à préciser : « De nouveau une belle année sur toutes nos manifestations, que ce soit par le monde qui se déplace pour profiter de nos organisations mais également par le nombre de bénévoles qui évoluent encore avec des qualités différentes pour améliorer chaque année nos rassemblements ».

La porte est bien sûr ouverte pour tous nouveaux arrivants au sein du Comité des Fêtes. Le Covid est derrière nous malgré deux années compliquées, le Comité des Fêtes de Marray est revenu plus fort !



1 Route de la Ferrière 37370 Marray
Président GAUDAU Charles – 0604029951
comitedesfetesmarray@gmail.com

Le nouveau bureau du comité des fêtes élu le 08/12/23 :

Président : Quentin GRIVEAU ; **Vice-Président** : Charles GAUDAU

Secrétaire : Victoria HUET ; **Vice-Secrétaire** : Emilien GRIVEAU

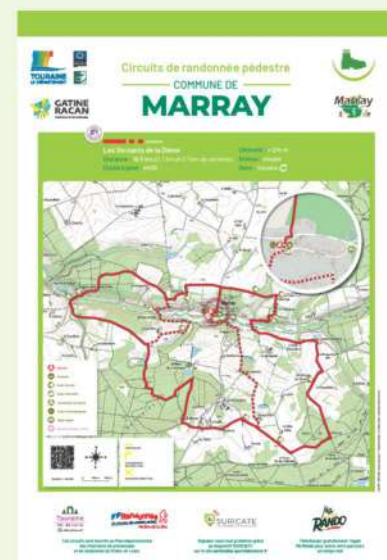
Trésorière : Christèle CALLUT ; **Vice-Trésorier** : Alexis GRIVEAU



LES CHEMINS DE RANDONNEES

Le balisage du chemin de randonnée « les versants de la Dême » et ses 2 variantes devrait être réalisé par le Comité départemental de randonnée pédestre d'indre et loire pour fin décembre 2023. Les nouvelles plaquettes sont en cours de conception. Le panneau de départ sera apposé près de l'église.

Chaque année il est prévu de faire plusieurs chantiers participatifs pour nettoyer et entretenir la totalité des chemins. Cette année les chantiers se sont déroulés en novembre et décembre . Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



LE PTIBARPERDU



Le Ptibarperdu est un bar associatif situé au cœur de notre village sur la place de l'Eglise ouvert à l'initiative d'habitants de Marray en 2019. C'est avant tout un lieu de rencontres, de convivialité, mais c'est aussi un lieu d'échanges culturels.

Ainsi, les animations ont débuté en mars 2023 avec une soirée « contes » animée par N. Anis, suivie de la St Patrick avec le groupe de musique irlandaise, « John's and Friends ». Lors de la fête anniversaire du bar, les SKALATORS ont fait danser les nombreux spectateurs. Les amoureux de la nature ont pu profiter d'une sortie ornithologique guidés par JM. Benoît et T. Bousserieu. Le Ptibarperdu a accueilli l'exposition des œuvres de T. Pidoux . Peu avant la fermeture pour travaux, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe H-CAN dont la prestation a enchanté les personnes venues les applaudir tout en dégustant les fameuses pizzas de Bruno, présent les vendredis soir.



Le Ptibarperdu a également participé aux événements de la vie communale ; courses cyclistes et Assemblée du Village.

Le bar, fermé du 12 octobre au 23 novembre pour des travaux initiés par la mairie et dont toutes les finitions ont été exécutées avec brio par les adhérents bénévoles, a rouvert le jeudi 23 novembre.



L'assemblée générale du Ptibarperdu est prévue deuxième quinzaine de janvier [la date exacte vous sera communiquée ultérieurement via FB et Gmail]. Venez-y en nombre exprimer vos envies, vos opinions et peut-être même vous présenter aux élections !

A vos agendas :

le 27/01/2024 - Blablathé : « Vos coups de cœur littéraires »

le 09/02/2024 - Monsieur Dame : « Duo voix/guitare de chansons intimistes, légères, swingantes ou névrosées »

Vous pouvez retrouver ces informations sur le groupe Facebook du bar <https://www.facebook.com/groups> .

Les adhérents sont, quant à eux, et en plus, informés via la boîte Gmail du bar !

RAPPEL : ouvertures jeudi et vendredi de 18h30 à 22h et dimanche de 10h30 à 14h

L'équipe du PtíBarPerdu



Sapeurs Pompiers du Val de Dôme

Retour sur l'année 2023 au Centre de secours Val De Dôme.

Nous avons fêté la Sainte Barbe le 9 décembre au centre de secours où nous vous convions comme tous les ans lors de cette cérémonie. Cette année, nous avons mis en avant le Sergent-chef Anthony Got pour sa médaille de bronze de 10 ans d'ancienneté et son passage du module A pour les chefs d'agrès incendie. Le 1^{ère} Classe Noah Vieuge pour le passage de son examen de chef d'équipe.

Pour l'activité opérationnelle, nous avons le Lieutenant Patrick Mougel parti en renfort feux de forêts à Salon de Provence sur une semaine début août.



Concernant la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, nous comptons sur la présence et l'engagement de 16 jeunes. Au sein de la section rattachée au centre de secours de Val de Dôme, nous avons 4 filles et 3 garçons (Emma, Margaux, Noélyne, Manon, Raphaël, Noé et Samuel). Nous leur souhaitons une année riche en enseignement et de beaux résultats à leurs futures épreuves. Une grosse manifestation sera organisée par la section le dimanche 26 Mai 2024 de 8h à 18h au complexe sportif à Neuvy-le-Roi. Cette compétition de Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Indre et Loire regroupe environ 640 jeunes en devenir de Sapeurs-Pompiers sur des modules incendie, de secours à personne et de jeux ludiques. Nous vous invitons à venir les encourager et découvrir ces activités pour vos enfants.

Si vos enfants sont âgés de 12 à 15 ans, intéressés par l'activité de sapeurs-pompiers, contactez le responsable de section, le Lieutenant Mougel Patrick (06.03.02.51.95) qui pourra vous guider dans vos éventuelles questions ou demande d'information.

Nous sommes toujours à la recherche de personnel pour augmenter les effectifs du centre de secours. Pour cela, nous vous accueillons les vendredis vers 20h à la caserne (58 rue de Saint Hilaire à Chemillé sur Dôme). Vous pouvez joindre le Lieutenant Vieuge Ludovic (06.23.06.04.39), chef de centre, pour toutes questions concernant un éventuel recrutement.

Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook « sapeurs-pompiers Val De Dôme » où nous vous attendons nombreux.

Nous vous remercions pour votre accueil et vos dons lors de la tournée de calendrier de nos pompiers.

Le centre de secours de Val De Dôme vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.





Recensement de la population 2024



Le recensement de la population à Marray, comment ça marche ?

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Comment ?

Vous êtes recensé cette année et vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur. **Vous pourrez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide** : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet laissée dans la boîte aux lettres par l'agent recenseur, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



Mr LEMARCHAND
Bernard



Mme PIERROT
Christine

Pour la commune de Marray, nous avons recruté deux agents recenseurs (habitants de la commune) que vous trouverez ci-dessus.

Le recensement de la population est gratuit.



Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Quand se déroule le recensement cette année ?

A Marray, le recensement se déroulera : **Du 18 janvier au 17 février 2024**

La Mairie vous tiendra informé régulièrement du déroulement du recensement.

Un grand merci aux entreprises locales qui nous aident au financement de ce bulletin.



78 route de la Forêt
Les Perres
37370 Beaumont-Louestault
02.47.24.46.08

MARRAY
PLACE DE L'ÉGLISE



*pain au levain
cuit au feu de bois*

OUVERTURE MARDI ET VENDREDI
17H - 19H15

CLAIRE.AUXPAINSETC@GMAIL.COM
0650385660

**EARL
GUILLIER**

Les Vergers de Lucie

LA FROMAGERIE
37370 MARRAY

06.82.60.63.58

Jus de pommes



Bati-Racan

MAÇONNERIE - RESTAURATION - RAVALEMENT PIERRE - CARRELAGE - I.T.E

02 47 24 48 01

lfromy@bati-racan.fr

www.bati-racan.fr

Rue de Rome 37370 NEUVY LE ROI



LOIC MORISSET
CONCEPT-PLANS

DESSINATEUR PROJETEUR

1 La Butte / 37370 Marray / France
Mob : +33 6 16 07 57 33
lmconceptplans@gmail.com



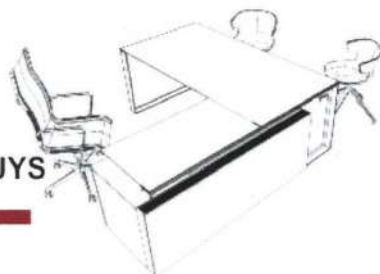
Benoit HEBBINCKUYS

H3B Sarl
La Vallée
37370 MARRAY

06 36 93 59 80

tebuco@gmail.com

www.technibureauconcept.fr



Agencement de bureaux professionnels
Solutions de rangements et stockage
Implantation 2D et 3D
Accueils
Assises

artisan peintre

PAYS Fabrice

Travaux peinture int/ext. Revêtements de sols, parquet flottant, peinture. Façades nettoyage toiture 25 ans d'expériences.

Le haut montas
37370 MARRAY

N°SIREN 811266873

0613524875/ 0247563598

fabrice.pays9@gmail.com

Le Comptoir du Panier Fermier

Alexane et Mickaël Launay - Le Ragot - 37370 Marray

07 62 82 70 20 - 02 47 52 34 12 - contact@lecomptoirdupanierfermier.fr

Volailles fermières



Atelier Janek Kocher

Sculpture sur pierre et sur bois

L'Abbaye 37370 Marray

tel. : 06 24 21 86 90

email : ianek_kocher@yahoo.fr

Site : ianekkocher.blogspot.fr

Siret : 53484099600035

Code APE 2370Z

L'expérience à votre service



Terrassement Préparation de bâtiment
Clôture Assainissement
Curage d'étangs Création de bassins



CONTACTEZ-NOUS !

02 47 22 96 50
06 37 20 12 88 / 06 78 72 59 95
sas2lltp@hotmail.com

www.2lltp.com
Facebook 2lltp
Les Hautes Nongrenières
37360 NEUILLÉ PONT PIERRE

LAURENT COUSIN

PEINTURE
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
FAÏENCE, CARRELAGE
SOL SOUPLE

06 77 25 01 45 • 02 47 26 61 00
lolo37370@live.fr

AMÉNAGEMENT DE SALLE DE BAIN

Ivan CARUANA

PLUMBERIE NEUVE & RESTAURATION

9ter rue du Pommier

INSTALLATION SANITAIRE

37370 Marray

CLIMATISATION

Tél : 02.47.27.27.72 Port : 06.80.64.91.90

CHAUFFAGE



Revêtement Sol et Mur

Isolation

Peinture

Maçonnerie

Couverture traditionnelle

José Lopes

Dépannage Plomberie & électricité

06 41 94 62 11

Travaux Divers

NAMBRAY - 37370 MARRAY

contactsosmultiservices@gmail.com

3D Nuisibles 37

DESINFECTION

DESINSECTISATION

DERATISATION



07 68 68 83 10

SIRET: 521 749 184 000 11
1 Chemin de L'Yverrie 37370 MARRAY

BAR ASSOCIATIF - 1, place de l'Eglise 37370 MARRAY

ptibarperdu@gmail.com

<https://www.facebook.com/groups>

Le ptibarperdu

Ouvert à tous les membres adhérents les
jeudi et vendredi de 18h30 à 22h et le
dimanche de 10h30 à 14h

*Pâtisserie
Viennoiserie*

*Venez nous rejoindre pour
faire des recettes de gâteaux*

Association Jacques MAHOU
1 Le Moulin du Buis
37370 MARRAY

02.47.49.01.37
vieux.four@yahoo.fr

aux Serres Hermitoises
exploitation horticole productrice

 02 47 56 36 06
aux.serres.hermitoises@gmail.com

VENTE DIRECTE 1323, r^{te} de La Ferrière
37110 LES HERMITES

Les Artisans du Végétal

SEBASTIEN
IDOUX
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

Installation
Dépannage
Entretien
Ramonage

Le Hallier - 37370 MARRAY
02 47 56 31 31
06 12 73 57 23
sebastienidou37@gmail.com

TOURAINÉ-FORÊT

TANNEGUY DE GAVELLE
LA ROCHE D'ALÈS
37370 MARRAY
tanneguydegav@hotmail.fr
www.touraine-foret.com
07 69 55 57 74

GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE FORESTIER
JURISTE EN DROIT RURAL

**Bernadette
Lassus**


Medecine Chinoise
Consultante prévention santé

06 58 31 37 06  lassusbernadette.com
3 route des Hermites - 37370 Marray
Siret 750 797 615 00010


V.P Toiture

PURET Victor
Couverture/Zinguerie
0687437946
victorpuret@outlook.fr

La renaudiere
37370 Marray


VINS DE VOUVRAY
Appellation d'Origine Contrôlée

**DOMAINE
DU PETIT NOYER**

Michel Grenier
e.mail : michgren@hotmail.fr

Viticulteur - 37 rue des Violettes - Vallée du Vau
37210 CHANÇAY
Tél./Fax : 02 47 52 20 52


recrute, contactez-moi!


**Jacki
OGER**
Conseiller indépendant en immobilier
06 08 62 24 96
jacki.oger@safiti.fr


Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
N° 342 885 258 - RSAC de TOURS

www.safiti.fr

Apiculteur - récoltant

Pascal KEMPF
La pénissière
37370 MARRAY
Téléphone: 0608517316
Email / pascal.kempf@laposte.net


imprimerie
LESAGE • RICARDEAU

Création • Impression offset et numérique
Façonnage • Expédition

ZI du «Vigneau» • 37370 Saint-Paterne-Racan • Tél : 02 47 29 23 41 • Fax : 02 47 29 29 03
lesage-richardeau@wanadoo.fr